

DOCUMENTATION DES DONNÉES CONTENUES DANS LE FICHIER HABITAT_PLACETTE.CSV

Préambule

Une placette est un point d'inventaire de couverture du sol boisée (fermée, ouverte ou peupleraie) et de taille de massif d'au moins 5 ares (500 m² ; type bosquet ou bois).

Seules les placettes d'inventaire de couverture boisée confirmée sur le terrain et complètement inventoriées figurent dans l'outil DatalFN.

Par conséquent, toutes les catégories de placette d'inventaire suivantes **sont exclues des données brutes** :

- 1- exclusion de toutes les placettes avec une couverture du sol non boisée, y compris les placettes de couverture du sol de type « lande » par ailleurs inventoriés, ou les placettes « non forêt » à proximité d'une formation linéaire arborée ;
- 2- exclusion de tous les points d'accès impossible ou difficile, sur lesquels toutes les opérations d'inventaire n'ont pu être menées à terme ;
- 3- exclusion de toutes les placettes de couverture du sol boisée, dont l'utilisation du sol ne conduit pas à réaliser un levé complet. Il s'agit par exemple des couvertures boisées avec un usage agricole ou urbain prédominant

Les placettes d'inventaires mises en ligne correspondent aux seules placettes forêt (dont peupleraie) et bosquet levées, c'est-à-dire à des placettes sur lesquelles toutes les opérations d'inventaire standard ont été mises en œuvre.

Pour chaque nouvelle campagne annuelle, l'outil DatalFN donne accès aux caractéristiques d'environ 6400 nouvelles placettes inventoriées. Depuis 2010, grâce aux 2^e visites (réalisées 5 ans après la 1^e visite), plus de 12 000 placettes sont observées annuellement (certaines pour la première fois, les autres pour la deuxième fois). Au total, de 2005 à 2022, près de 115 000 placettes uniques ont été observées par l'inventaire forestier (et plus de 78 000 ont été revues).

Leurs caractéristiques sont accessibles via l'outil DatalFN, que des arbres recensables (D13 ≥ 7,5 cm) aient été effectivement mesurés ou non sur la placette.

La collecte d'informations sur les habitats forestiers a débuté en 2011 et s'est mise en place progressivement sur le territoire, par grande région écologique (GRECO). La campagne de début de collecte dépend donc de la GRECO (= lettre du code de la SER).

La détermination des données relatives aux **habitats forestiers** s'appuie sur une **placette circulaire d'observation de 20 ares** (2000 m², cercle de rayon 25 mètres) centrée sur la placette d'inventaire.

Les données relatives aux habitats ne sont collectées qu'une seule fois sur chaque placette. Lors de la 2^e visite d'une placette ces données ne sont pas recollectées.

Sur cette placette, l'habitat présent au centre de la placette est noté. Éventuellement, un ou deux autres habitats également présents sur cette placette sont qualifiés. Une donnée complémentaire d'observation permet de qualifier la représentation spatiale de chaque habitat sur la placette. Une donnée de qualité renseigne sur les éventuelles contraintes de détermination de ces habitats.

Sauf précision contraire, toutes les données brutes listées sont des données collectées sur le terrain.

De ce fait, malgré les nombreux contrôles automatiques lors de la saisie et les vérifications ultérieures apportées, le fichier peut contenir d'éventuelles erreurs de saisie.

Attention : Actuellement, seules les données des zones dont la clé de détermination a fait l'objet d'une publication sont mises à disposition dans l'outil DatalFN. Ces clés de détermination sont disponibles sur le site de l'inventaire : <https://inventaire-forestier.ign.fr/?rubrique261>

Il s'agit des Grandes régions écologiques (GRECO) :

- Grand Ouest cristallin et océanique (A),
- Centre Nord semi-océanique (B),
- Grand-Est semi-continentale (C),
- Vosges (D)
- Jura (E),
- Sud de la GRECO Alpes (H ; sylvoécotopes Alpes externes du sud, Alpes intermédiaires du sud et Alpes internes du Sud).

Listing exhaustif des données brutes de type habitat ou placette

Pour toutes les variables qualitatives, la ou les unités (en cas d'évolution temporelle de l'unité) ainsi que la liste des modalités (codes + libellés + définitions) sont fournies dans le **fichier de métadonnées** (metadonnees.csv).

CAMPAGNE : CAMPAGNE ANNUELLE D'INVENTAIRE (OPERATIONS TERRAIN)	2
VISITE : NUMERO DE VISITE	2
IDP : IDENTIFIANT EXTERNE DE PLACETTE	2
XL, YL : COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	3
DEP : DEPARTEMENT	3
SER : SYLVOECOREGIONS	3
HAB : TYPE D'HABITAT PRESENT AU CENTRE DE LA PLACETTE	4
QUALHAB : DOUTE SUR L'HABITAT	4
OSHSAB : INDICATEUR DES CONDITIONS D'OBSERVATION DE LA DONNEE HAB	4
ASSOCIATION : CODE DE L'ASSOCIATION	4
ALLIANCE : CODE DE L'ALLIANCE	4
ORDRE : CODE DE L'ORDRE	4
CLASSE : CODE DE LA CLASSE	5
CB_IFN : CODE CORINE BIOTOPE	5
CD_HAB : HABITAT DANS LA NOMENCLATURE HABREF	5
HIC : HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE	5
EUNIS : CODE EUNIS	5

CAMPAGNE : Campagne annuelle d'inventaire (opérations terrain)

CAMPAGNE correspond à l'année des opérations terrain pour une campagne annuelle d'inventaire forestier national.

Une campagne (C) commence à l'automne de l'année C-1 et se termine à l'automne de l'année C.
(Exemple : la campagne 2021 a commencé en octobre 2020 et s'est terminée en octobre 2021).

VISITE : Numéro de visite

VISITE indique si le point est issu de la première ou de la deuxième visite sur le terrain. C'est une donnée relative au protocole appliqué.

Lorsque VISITE = 1, le point fait l'objet d'un relevé d'inventaire suivant le protocole 1^e visite, donc complet.
Lorsque VISITE = 2, le point fait l'objet d'un relevé d'inventaire suivant le protocole 2^e visite, donc partiel (pas d'écologie notamment).

IDP : Identifiant externe de placette

IDP est le numéro d'identifiant unique de chaque point d'inventaire.
IDP permet de faire des jointures avec les autres tables thématiques de données (arbre.csv notamment).

Le code IDP est constitué d'un préfixe numérique faisant référence à la campagne (2005=0, 2006=1, etc.) et d'une base à 5 chiffres.

Ainsi, les points réalisés en 2005 ont un IDP compris entre 0(00 000) et (0)99 999 (0 centaine de millier).
Les points réalisés en 2006 ont un IDP entre 100 000 et 199 999 (1 centaine de millier).

De 2010 à 2015, les placettes levées portant au moins un arbre recensable lors de la première visite font l'objet d'une 2^e visite.

La correspondance IDP/campagne devient double car il y a deux séries d'IDP (ceux de 1^e et ceux de 2^e visite).

En effet, un point peut être vu plusieurs fois à des campagnes différentes (séparées de 5 ans), vu en première visite (VISITE=1) et en deuxième visite (VISITE=2), et il porte le même code IDP ; lors d'une 2^e visite, le point revu garde l'IDP de sa 1^e visite.

Ainsi, par exemple, en 2010 il y aura deux séries d'IDP :

- celle comprise entre 0 et 99 999, correspondant aux points de 2005 revisités en 2010 (avec VISITE=2)
- celle comprise entre 500 000 et 599 999, correspondant aux nouveaux points de la campagne 2010 (avec VISITE=1).

Depuis 2016, l'ensemble des points fait l'objet d'une deuxième observation dès la photo-interprétation, pour mieux qualifier les flux. Dès lors, les points de la campagne de photo-interprétation de 2011 peuvent avoir été vus comme « non forêt » (donc non levé) mais être revus en 2016 comme « forêt » et faire l'objet d'un levé de terrain. Dans ce cas, puisqu'il s'agit de leur premier levé terrain, le protocole de 1^e visite leur est appliqué (VISITE=1).

De ce fait, trois séries sont possibles :

- celle ayant un IDP compris entre 600 000 et 699 999 et où VISITE = 1, correspondant à des points de 2011 qui n'étaient pas « forêt », revus « forêt » en 2016 et faisant l'objet d'un levé de terrain suivant le protocole de 1^e visite.
- celle ayant un IDP compris entre 600 000 et 699 999 et où VISITE = 2, correspondant aux points levés en 2011 et revisités en 2016.
- celle ayant un IDP compris entre 1 100 000 et 1 199 999, correspondant aux nouveaux points de la campagne 2016 (avec VISITE=1).

XL, YL : Coordonnées géographiques

XL et YL sont les coordonnées (latitude, longitude) en Lambert 93 du centre de la maille kilométrique de la grille d'échantillonnage la plus proche du point (les coordonnées exactes de la placette d'échantillonnage se situent à 700 m maximum de ce centre).

DEP : Département

DEP est l'indicatif du département où se situe le centre de la placette d'inventaire (coordonnées réelles).

Remarque

DEP est une **donnée calculée**, obtenu par croisement des coordonnées du centre de la placette avec la couche vectorielle de départements (BD-Carto, IGN).

Les départements de la région parisienne (75, 78, 91, 92, 93, 94, 95) sont regroupés sous le numéro 75 (« Île-de-France-Ouest »).

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

SER : Sylvoécorigions

SER est le code de la sylvoécorigion où se situe le centre de la placette d'inventaire (coordonnées réelles).

Une sylvoécorigion (SER) correspond à une zone géographique suffisamment vaste à l'intérieur de laquelle la combinaison des valeurs prises par les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des habitats forestiers est originale. Il existe 86 SER en France métropolitaine.

Remarque

SER est une **donnée calculée**, obtenue par croisement des coordonnées du centre de la placette avec la couche vectorielle des sylvoécorigions (IGN).

Pour en savoir plus sur les SER (fiche descriptive, poster, visualisation cartographique) :

<https://inventaire-forestier.ign.fr/?rubrique253>

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

HAB : Type d'habitat présent au centre de la placette

HAB est l'habitat déterminé sur la placette de 20 ares. L'habitat désigne le lieu où vit une espèce, une population ou une communauté végétale ou animale avec ses composantes biotiques et abiotiques. Il est donc caractérisé par un ensemble original de facteurs du milieu (climat, relief, sol, etc.) auquel sont associées une certaine flore et une certaine faune.

Sur le terrain, l'identification est faite à partir de clés de détermination, spécifiques à chaque grande région écologique.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

QUALHAB : Doute sur l'habitat

QUALHAB renseigne sur les éventuelles difficultés à coder la donnée HAB, et donc sur la fiabilité de la détermination.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

OBSHAB : Indicateur des conditions d'observation de la donnée HAB

OBSHAB renseigne sur la représentativité spatiale de l'habitat sur la placette. Dans le cas où plusieurs habitats sont sur la placette, la modalité « homogène sur 7 ares » permet de rattacher le relevé floristique et les données dendrométriques à l'habitat concerné. Dans les autres cas, le mélange est plus intime et ne permet pas d'attribuer avec certitude un relevé à un habitat donné.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

ASSOCIATION : Code de l'association

ASSOCIATION est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et les associations phytosociologiques selon le prodrome des végétations de France.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

ALLIANCE : Code de l'alliance

ALLIANCE est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et les alliances phytosociologiques selon le prodrome des végétations de France.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

ORDRE : Code de l'ordre

ORDRE est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et les ordres phytosociologiques selon le prodrome des végétations de France.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

CLASSE : Code de la classe

CLASSE est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et les classes phytosociologiques selon le prodrome des végétations de France.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

CB_IFN : Code Corine Biotope

CB_IFN est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et la nomenclature CORINE.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

CD_HAB : Habitat dans la nomenclature HABREF

CD_HAB est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et la nomenclature HABREF.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

HIC : Habitat d'intérêt communautaire

HIC est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et la nomenclature des habitats d'intérêt communautaire de la directive "Habitats".

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.

EUNIS : Code EUNIS

EUNIS est la correspondance entre l'habitat codé sur la placette et la nomenclature EUNIS.

Unité et modalités : identiques pour toutes les campagnes.

Remarque

Cette donnée est une donnée calculée.